...mettant le feu au bâtiment dans lequel cette fête avait placée ; de prompts secours ont été portés ; le chauffeur Tonlorge a été trouvé sous les décombres ; il a succombé aux suites de ses brûlures.

LES SOCIÉTÉS D'INSTRUCTION MILITAIRE

Le 15e concours national organisé par l'Union des sociétés d'Instruction militaire de France a obtenu dimanche, au jardin des Tuileries, le plus grand succès.

Dans la matinée ont eu lieu les concours entre les 69 sociétés représentées. Dans l'après-midi, à 2 h., les sociétés ont défilé en armes dans l'allée centrale du jardin, en bordure de laquelle deux tribunes d'honneur avaient été dressées.

Dans une de ces tribunes, a pris place le Président de la République, le général Dubois, chef de sa maison militaire ; M. Henri Poincaré, chef du cabinet civil ; le commandant Bataille.

Le Président a été reçu par le général baron Baillod, président d'honneur de l'Union des sociétés d'instruction militaire ; par le général André, ministre de la guerre ; par le général Faure-Biguet, gouverneur militaire de Paris ; par M. Lépine, préfet de police, etc.

Le Conseil général de la Seine était représenté par M. Bareilon, et le Conseil municipal par son président M. Le Masson. On remarquait, en outre, dans la tribune officielle, divers conseillers municipaux parmi lesquels MM. Grebeuval et Galli.

Le président de l'Union, M. Flamang, a souhaité la bienvenue au Président de la République.

Après une allocution du général baron Baillod, M. Loubet a dit combien il était heureux de se retrouver au milieu des sociétés d'instruction militaire qui se font signe une tâche si haute et si patriotique.

Le Président a assuré les membres de ces sociétés de toute la sollicitude des pouvoirs publics et a montré que l'œuvre poursuivie par l'Union n'était pas restée stérile, comme en témoignaient les travaux actuels du Parlement relatifs à notre organisation militaire.

Après ce discours, M. Loubet a attaché la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine du capitaine Delalande, du 97e régiment territorial et a distribué un certain nombre de palmes académiques et de diplômes d'honneur.

A ce moment, s'est produit un incident « Faites rentrer Déroulède », s'est écrié une voix frénétique au bruit de la musique officielle.

A 3 heures moins 20, le Président remontait en voiture pour rentrer à l'Elysée.

Le concours s'est continué après le départ des personnages officiels par le défilé, la remise à l'enlèvement d'un taureau, la poursuite d'un porc, sans fin épaisse en automobilistes, d'après un thème prévu dans les concours militaires.

Voir la suite en troisième page

LILLE

Le Dimanche à l'Exposition

Malgré le temps menaçant, la foule des grands jours qu'on peut évaluer à 15.000 personnes a envahi l'Exposition. Dès 3 h. 1/2 un nombreux public se presse dans les galeries et les jardins. Le festival de musique a été un des gros attraits de la journée.

Parmi les nombreuses sociétés qui se sont fait entendre au cours de la journée et de la soirée nous noterons la grosse société de l'Harmonie des Enfants de la Lyre de Wattrelos, 60 exécutants ; les harmonies de Blandin, de Reyrol et de Barbès, et la grande fanfare d'Armentières, des fanfares d'Hellemmes et d'Esquin Saint-Quentin.

Quant aux orphéons qui furent brillants et applaudis, la palme restera à la Muse des Travailleurs de Tourcoing ainsi qu'à la Chorale du Fontenoy de Roubaix.

La Galerie des Machines, le Palais des Arts Libéraux, le Palais des Beaux-Arts et ceux de l'enseignement et de l'agriculture ont été très visités. Quant aux cafés, restaurants, bars, ils ont fait d'excellentes recettes, toutes les dispositions ayant été prises pour donner satisfaction aux plus exigeants.

A 9 heures, comme par enchantement, l'Exposition a fait une nouvelle toilette. Les illuminations ont été féeriques et les embrasements très réussis.

En somme, journée comme nous en désirons beaucoup pour notre Exposition. Aujourd'hui, grand concert de jour par l'Association symphonique des Clairons d'été. L'Harmonie des Jeunes Aveugles de Roncq, la Jeune Harmonie de Thumesnil et la Fanfare de Saint-André se feront entendre pendant la soirée.

INSTITUTION
des Sourds-Muets et des Jeunes Aveugles
DE ROMBHIN

La fête annuelle de bienfaisance en faveur des sourds-muets et des jeunes aveugles de l'Institution départementale de Rombhin a eu lieu, hier, dimanche, de 3 à 7 heures, dans les cours et jardins de cet établissement.

Un public nombreux était venu témoigner par sa présence toute sa sympathie pour cette œuvre éminemment charitable.

Vers cinq heures, une légère averse, qui n'a pas duré plus de cinq minutes, est venue, il est vrai, contrarier un peu cette fête de famille, qui n'en a pas moins été réussie de tous points.

La *Grande Harmonie de Roubaix*, dans un sentiment de louable générosité à l'égard de ces déshérités des plus beaux dons de la nature, avait bien voulu prêter son gracieux concours.

Sous l'habile direction de son chef distingué, M. Koenig, officier d'instruction publique, cette phalange artistique, dont la réputation n'est plus à faire, a joué plusieurs des plus beaux morceaux de son répertoire.

Inutile d'insister sur le succès qu'ils ont obtenu ; nos lecteurs devinent les ovations dont la brillante société fut l'objet de la part de l'assistance.

Une désopilante comédie a été jouée dans l'entr'acte par des artistes de premier mérite.

On a entendu aussi de fins monologues et des chansonnettes interprétées avec talent par M. Grenier.

Les jeunes sourds-muets, sous la direction de leur dévoué professeur, M. Gillin, ont donné avec autant d'ensemble que de précision une séance d'exercices de gymnastique qui leur a valu les applaudissements les plus sympathiques.

Nous devons, pour être justes, mentionner encore une fois le dévouement et le fait avec lequels quelques membres de la « Jeune Garde » ont assuré le service d'ordre pendant toute la durée de cette fête qui a été terminée par le tirage d'une superbe tombola.

A l'Hippodrome

Les socialistes représentants du peuple n'ont guère le respect de la parole donnée.

Ils promettent de venir et... restent chez eux ou vont ailleurs.

Sur huit députés attendus, marqués avec affiches, trois sont venus.

L'auditoire l'avait prévu : aussi brilla-t-il par la rareté de ses membres.

6 à 400 personnes au grand maximum s'étaient rassemblées à l'aise — il faisait si chaud hier — autour de la demi-douzaine d'autorités qui s'étalaient à l'aise aussi, sur l'estrade.

Les citoyens Delory, Chocquière, Vaillant, Thivrier et Constans ont successivement charmé l'auditoire.

Le record pour la longueur du discours revient, paraît-il, au citoyen Vaillant qui a parlé pendant une heure.

Aucun incident à signaler.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

Dimanche soir, vers 6 h., des jeunes gens se promenant en barquette sur la Deûle qui aperçu, surnageant au lieu-dit le Petit-Paradis, un paquet qu'ils attirèrent sur la rive.

En présence de M. Queulier, commissaire de police, le paquet fut ouvert et on trouva en présence du cadavre d'un nouveau-né en complet état de putréfaction.

Une enquête est ouverte, malheureusement il est à craindre qu'elle ne donne pas de résultats.

Notre-Dame de Bénédiction vénérée ...tre-fête dans l'hôpital Saint-Jacques. — Parmi les nombreuses maisons hospitalières que, dans le cours des siècles, la piété des souverains et la charité des chrétiens firent élever dans la cité lilloise, il convient de mettre en bon rang l'hôpital Saint-Jacques. Les échevins, en 1461, donnèrent le terrain, et la duchesse de Bourgogne, épouse de Philippe-le-Bon, contribua, dans une large mesure, à la bonne œuvre. Il fut bâti dans la rue dite alors rue de Courtrai, pour y loger et héberger pauvres gens pèlerins allant à Saint-Jacques en Galice, ou en revenant, ou à d'autres pèlerinages quelconques ». Ce soin d'abriter et de venir en aide, de soigner et de ravitailler ceux qui entreprenaient de pieuses et lointaines pérégrinations, est une des plus touchantes caractéristiques de l'esprit religieux du Moyen-Age. Quand l'usage de ces déplacements de dévotion fut plus rare, l'hôpital devint pour les pauvres ce que nous appelons aujourd'hui une Miséricorde.

On voit encore dans la chapelle de l'établissement une Madone appelée Notre-Dame de Bénédiction ou de la Bénédiction. Elle représentait la Vierge-Mère ayant Jésus sur le bras gauche. Celui-ci bénissait les fidèles, en ayant dans sa main une *Monstrance* ou Ostensoir. L'interprétation de ce symbole est facile. Marie invite à s'approcher de son Fils, voilà sous les espèces sacramentelles ; car c'est là surtout, en tabernacle et dans la communion, qu'il répand ses bénédictions les plus abondantes.

L'hôpital Saint-Jacques fut supprimé, comme bien d'autres, en 1791, et cet hôpital réuni à l'hospice Gantois. Le sort de la statue nous est ignoré. Lors de la procession générale qui eut lieu à Lille en 1874, on chargea les groupes de la paroisse Saint-Vincent de Paul de ressusciter le souvenir de la Madone, en portant une statue que l'on décora du titre de Notre-Dame de Bénédiction ; mais la dévotion envers Marie, connue sous ce vocable, à notre connaissance du moins, n'a pas laissé de trace dans Lille.

A. J.

Souvenirs lillois. — Le 1er juillet 1902 ramène le 46e anniversaire de la pose de la première pierre de la Basilique. A cette occasion, nous aimons à enregistrer un fait édifiant que nous ne connaissions pas et que nous avons appris avec plaisir, comme d'ailleurs tout ce qui concerne l'histoire de notre infate patronne. Ainsi en sera-t-il toujours, et les personnes qui, après avoir lu les ouvrages si nombreux et si documentés qui ont pour objet Notre-Dame de la Treille et son culte, trouveraient de nouveaux détails à nous communiquer, sont assurées de trouver auprès de nous le meilleur accueil.

Donc voici le trait à retenir que nous avons spécialement remarqué dans le discours prononcé par M. L. Watrigant, président du comité central des anciens élèves des Frères de Lille, lors de l'assemblée générale des membres de l'Association : « En 1854, lors du jubilé séculaire de la patronne de Lille, on lurent les élèves de la classe d'honneur qui offrirent la *truelle d'argent* destinée à la pose de la première pierre de notre future basilique. »

En 1904, lorsque seront inaugurées toutes nos chapelles pour notre cinquantenaire, M. Watrigant pourra faire remarquer que le magnifique vitrail de saint Jean-Baptiste de la Salle est un nouveau témoignage de la piété des Frères des écoles chrétiennes envers Notre-Dame de la Treille.

Conseil des prud'hommes. — Hier eut lieu les élections pour un conseiller (1re catégorie).

Le bureau était composé de MM. Dupied président, Leroy, menuisier, Legrain, typographe, membres. M. Sorez était secrétaire.

Voici les résultats du scrutin, qui s'est passé dans le plus grand calme.

Inscrits 1103, votants 281 voix, M. Richard Coolen 271 voix, élu.

Grand tournoi international d'escrime. — Hier après-midi, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Salle d'armes Oudart, a eu lieu au Palais Rameau un grand tournoi international d'escrime.

Voici les résultats de ce concours, avec la composition des divers jurys :

Arbitres : M. le duc Fery d'Esclands, président du tournoi ; M. le général Van Loo, chef doyen de la Confrérie royale et chevalière de Saint-Michel, de Gand ; M. Camille Prévost, président de l'Académie d'armes de Paris ; M. Kirchoffer, professeur à Paris ; M. Léopold Merckx, professeur à Bruxelles ; M. Conte, professeur italien à Paris ; M. Oudart, président de l'Académie d'armes du Nord.

Championnat international (senior), 21 ans et au dessus. — Président : M. A. Favier ; membres : MM. Demèvre, de Dunkerque ; Emile Ferré, de Lille ; Rajat, de Lille ; Albert Frérick, de Gand ; Dagoave, d'Arras. — 1er prix, Dillon, de Paris ; 2e, Dereuse, de Bruxelles ; 3e, Lateux, de Paris ; 4e Maège, de Bruxelles ; 5e, Brulé, de Lille ; 7e, Déro, du Havre ; 6e, Hinque, de Cambrai ; 9e, Williams, de Bruxelles. — Prix spéciaux : MM. Gigot, de Dunkerque ; Gasselin, de Paris et Dubron, de Tournai.

Championnat international (Juniors), de 15 à 21 ans. — Président : M. Edouard Desmazières, de Dunkerque ; membres : MM. Léon Gobert, Georges Menu, Eugène Sano, de Lille ; Monnon de Paris. — 1er prix, Menu, de Douai ; 2e, Baequart, d'Amiens ; 3e, Beck, de Dunkerque ; 4e, Robert, de Paris ; 5e, Boin, de Bruxelles ; 6e, Mariel, de Lille ; 7e, Quarré, de Douai ; 8e, Guimbellot, de Lille. Prix spéciaux : MM. Poissonnier, de Lille, et Hubert, d'Amiens.

Championnat régional (seniors), de 18 à 22 ans. — Président : M. Auguste Fremaux, de Marcq-en-Barœul ; membres : MM. Bergès, professeur à Paris ; Julien Merckx, professeur à Bruxelles ; Herpin, professeur à Lille ; Fernand Pérot, de Lille. — 1er Villet, de Lille ; 2e Gérit, de Lille ; 3e Bernard, de Roubaix ; 4e Hennebert, de Lille ; 5e, Fournier, de Lille ; 6e, Mesdron, de Lille ; 7e, Guérin, de Roubaix ; 8e, Vandamme, de Marcq-en-Barœul. — Prix spéciaux : Sevagnier, de Saint-Omer, et Fouveaux, de Lille.

Championnat régional (juniors), de 15 à 18 ans. — Président : M. le commandant Poulain, de Lille ; membres : MM. Ch. Cabour, de Dunkerque ; Davrain, Léon Ducoin, de Lille ; Barbier, professeur à Gand. — 1er prix, Piolé, d'Amiens ; 2e, Ruyssen, de Dunkerque ; 3e, Cabourg, de Dunkerque ; 4e, Dubaillot, de Lille ; 5e, Lesurque, d'Armentières ; 6e, Boschet, de Saint-Omer ; 7e, Daufy, de Lille ; 8e, Cadart, de Saint-Omer. — Prix spéciaux : Crommelinck, de Roubaix, et Bernard, de Dunkerque.

Championnat régional (pupilles), de 12 à 15 ans. — Président : M. Félix Paquet, de Lille ; membres : MM. le capitaine Dubain, le docteur Delcarde, René Paillot, Léon Lepage, de Lille. — 1re section, pupilles. — 1er prix, Fauquez, de St-Omer ; 2e, Malfait, de Valenciennes ; 3e, Degouve, de Douai ; 4e, Dubaillon, de Lille ; 5e, Renard, de St-Omer ; 6e, Houzé, de Paris ; 7e, Lamy, de Valenciennes ; 8e, André d'Anzin.

2e section, minimes. — 1er prix, Vanhuffel, de Lille ; 2e, Degouve, d'Arras ; 3e, Dubus, de Roubaix ; 4e, Rodière, de St-Omer ; 5e, Vincent, de St-Omer ; 6e, Rassé, de St-Omer ; 7e, Duber, de Roubaix ; 8e, Duyquet, de St-Omer.

Championnat de Lille et arrondissement (pupilles) de 12 à 18 ans. — Président, M. René Courmont, de Lille ; membres, MM. Edouard Desurmont ; Wathour, professeur aux Chasseurs, à Tourcoing ; Tanerez, de Roubaix.

1re Section, Juniors. — 1er, Cartier, de Lille ; 2e, Reboul, d'Armentières ; 3e, Corpelier, d'Armentières ; 4e, Gellois, de Lille ; 5e Sauvé, de Lille ; 6e, Bruge, de Lille ; 7e, Cartigny, de Lille ; 8e, Demarez, d'Armentières.

2e Section, Minimes. — 1er, Orenie, de Lille ; 2e, Massin, de Lille ; 3e, Basquin, de Lille ; 4e, Deslandes, de Lille ; 5e, Bureau, de Lille ; 6e, Martine, de Lille ; 7e, Chabroussat, de Lille ; 8e, Montaigne, de Lille.

Le Cercle Saint-Pierre a célébré hier sa fête annuelle. La messe de midi, dite à l'église Sainte-Catherine, à l'intention des membres, a été rehaussée par l'exécution de différents morceaux de chant.

La majeure partie des sociétaires avait pris place dans le chœur et formait un groupe très compact.

Après l'Evangile, M. l'abbé Wettel, le sympathique aumônier, a prononcé un éloquent discours sur la charité chrétienne et l'apostolat des hommes.

Un banquet intime a ensuite réuni les sociétaires.

La fête d'hier à laquelle il nous a été donné d'assister, nous a permis de constater une fois de plus la vitalité du cercle Saint-Pierre.

Mouvement dans la police. — M. Lutignaux, commissaire, passe du 3e au 9e arrondissement ; M. Cordier passe du 9e au 3e ; M. Chauvin passe du 2e au 3e et M. Foucart passe du 3e au 6e.

Vol. — Sophie Mortreux, 18 ans, servante, a été arrêtée pour vol de numéraire au préjudice de son patron, M. Dejourite, charcutier, rue de Wazemmes.

Les petites faites. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Ernest Delcarte, 23 ans, plafonneur, pour vol d'une paire de draps au préjudice des époux Ladwig, rue de Flers, 3. Delcarte est en fuite.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues au Courrier-Rue

A LA MAIRIE

Démission prochaine de M. Eugène Motte, maire. — Son successeur sera M. Edouard Roussel.

Lors de son installation comme maire, M. Eugène Motte avait annoncé qu'il était là seulement jusqu'à l'automne prochain et qu'il allait seulement assurer la « mise en marche ».

M. Edouard Roussel sera son successeur. Il a fini par céder aux sollicitations dont il a été l'objet depuis qu'il avait refusé le poste de premier magistrat.

Fédération de la Jeunesse catholique. — Hier, le patronage Saint-Michel fêtait la fondation d'un Cercle d'Etudes. Quelques membres de la Jeunesse catholique assistaient à cette réunion, présidée par M. Vanweelden.

M. l'abbé Herrengt montre d'abord l'utilité d'un Cercle d'Etudes. M. Victor Dillgent, membre de la Jeunesse catholique, fait alors une conférence sur les libertés nécessaires. L'Etat, dit-il, ne doit pas pénétrer dans le domaine de la conscience ; puis il montre la nécessité des libertés d'Association et d'Enseignement, de la liberté du travail, de la liberté de la propriété.

Cette conférence a été très applaudie.

On donne alors lecture d'une lettre de félicitations et d'encouragement envoyée par M. Marc Sangnier.

On se quitte après avoir chanté un vivat aux membres de la Jeunesse catholique présents à la réunion.

Présentons tous nos vœux de succès au nouveau Cercle d'Etudes.

Un ouvrier des tramways blessé. — Dans la journée de samedi, Georges Debrider, 24 ans, demeurant rue du Hutin, 5, était en train de réparer, sur une échelle, le fil de trolley des tramways, quand il a eu les deux mains brûlées par le courant électrique.

Il a été conduit à la pharmacie Dubois, Grande-Place, par Emile Baillon, sous-chef électricien qui travaillait avec lui.

Une chute dans le canal. — Dimanche matin, vers 7 h. 1/4, un domestique Jean Vandeuppen, 27 ans, demeurant rue de Menin, 84, était appuyé sur le garde-fou le long du canal du quai de Gand ; tout à coup pris de vertige, il est tombé à l'eau.

L'agent Loctifier est parvenu à le ramener sur le berge, en lui jetant une corde et il l'a reconduit à son domicile.

Une bobine contre ce maniaque et garçonne brasseurs. — Dans la soirée de samedi, vers 9 h. 1/2, rue d'Alger, un commis des Douanes, du bureau du Touquet, qui était seul, et pas de service, et par-dessus le marché en état d'ivresse, a voulu visiter un cabinet de la brasserie Schoenkers, rue Descartes, sur lequel se trouvaient les garçons brasseurs Louis Decottignies, 21 ans, demeurant rue de Wasquehal, 34, et Emile Gossis, 38 ans, rue de Rome, 74. Une scène d'un cynisme provoquant un attroupement sérieux. Ce que la foule avait pris pour un revolver, n'était qu'un canne-fête. Cette scène regrettable n'aura sans doute pas de suite, mais pour l'agent des douanes.

Une scène de ménage. — Coups de revolver à blanc. — Jean de Coirie de samedi, vers 8 heures, au cours d'une discussion avec sa femme, dans sa chambre à coucher, un cabaretier, Charles Legrand, 40 ans, demeurant rue du Tilleul, 247, a tiré deux coups de revolver chargé à blanc. Le cabaretier voulait faire peur à sa femme. Un [illegible] a été saisi.

L'agent Doutreligne l'a, lui remettre l'arme par Legrand qui n'a fait aucune objection.

Le revolver était encore chargé de quatre cartouches à blanc.

Arrestation pour vol de foulards. — Une journalière, Marie Riquier, 30 ans, demeurant rue Saint-André, 31, a été arrêtée samedi soir, pour vol de foulards chez M. Clotaire Wiffart, Grande-Rue, 54, chez qui elle travaille tous les samedis depuis deux ans.

Deux agents de sûreté l'ont surprise au moment où elle offrait en vente un foulard de soie à une dame Bilcq. Elle sera conduite à Lille, ce lundi matin.

Enterrement du 30 juin. — Mlle Adèle Bulteau, 9 h. 1/2, St-Martin.

Obits. — Mme Pierre Auterbecque, née Apolline Manzart, 9 h., Saint-Martin. — M. Aimé Nicolle, 9 h., Ste-Elisabeth.

Etat-civil de Roubaix
du 29 juin

Naissances. — Gabrielle Vandoorne, rue des Fossés, cour Lacroix. — Lucien Florent, route de Lorette, 1. — Henri Lefebvre, rue du Hutin, maison Vallentin. — Marguerite Vandenbergh, rue des Longues-Haies, 6. — Fernand, 5. — Julien et Julien Dessine, rue des Charpentiers, cour Gauthier, 5. — Jeanne Odenthal, rue Blanchemaille, cour Vandeville, 4. — Antoinette Delmaille, rue Blanchemaille. — Germaine Drion, rue Lacroix, imp. Mirbel, 4. — Marguerite Holter, Grande-Rue, 148.

Décès. — Julien Van Antzenberg, 1 an, rue Pestemel, cour Flipo, 18. — Georges Schiltus, 18 ans, rue Saint-Blaise-Haute, 3. — Charles Rocher, 40 ans, sans profession, p. Blanchemaille. — Léopoldine Deshonnaux, 31 ans, sans-profession, rue Blanchemaille.

Publications de mariage. — Henri Bahrenne, 19 ans, fabricant d'étoffes à Tourcoing, et Rose Wetzens, 21 ans, sans profession, rue de Gare, 112. — Emile Sir, 22 ans, apprêteur, rue du Grand Chemin, 69, et Sophie Perlaud, 24 ans, employée, rue de l'Epeule, cour Debouchaux. — Emile Huyghe, 24 ans, employé, rue Bernard, 34, et Pauline Tonet, 17 ans, rattacheuse, rue de Mouvaux, 19. — Julien Bruyère, 22 ans, employé de chemin de fer, rue des Canes, 41, et Marie Poté, 17 ans, sans profession, rue de Flandre, 67. — Jules Brunson, 22 ans, comptable à Secin, et Clémentine Pulz, 20 ans, sans profession, rue de Flandre, 67. — Emile Degrave, 30 ans, cordonnier, rue Leverrier, 19, et Hélène Mourentant, 20 ans, rue du Tilleul, 144.

Charles Lepiat, 23 ans, tisserand, rue Rocroy, et Pauline De Stoppelaer, 23 ans, ourdisseuse, rue Béranger. — Georges Deporte, agent d'assurances, rue du Collège, 67, et Julia Leroy, sans profession, rue de Tourcoing. — Emile Vandekerkhove, 20 ans, mécanicien, à Roubaix, et Clémence Boutteville, 20 ans, journalière, à Genech. — Albert Barthelemot, 23 ans, employé, rue Saint-Rom, 26, et Julia George, 22 ans, sans profession, à Croix-Wasquehal. — Désiré Pottie, 30 ans, mécanicien, rue Rouget de l'Isle, 40, et Marie Bourlet, 25 ans, soigneuse, à Wasquehal. — Henri Depraetere, 37 ans, chauffeur, à Mouscron, et Elisa Lambrecq, 36 ans, tailleuse, boulevard de Mulhouse, coin du Boulage.

Louis Lelieur, 23 ans, [illegible], rue Pierre-de-Roubaix, 118 et Joséphine Roginer, 31 ans, soigneuse, rue Pierre-de-Roubaix. — Arthur Rys, 27 ans, tisserand, rue Philippeville, coin Moermans, 2, et Julie Honnard, 21 ans, servante, rue Pierre-de-Roubaix, 41. — Henri Haustrate, 23 ans, apprêteur, rue d'Italie, 66, et Julia Pottiée, 22 ans, ménagère, rue d'Italie. — Louis Mancaux, 24 ans, peseur, rue Voltaire, 4, et Robertine Duyck, 18 ans, cannetière, rue Voltaire, 5. — Jean-Baptiste Béghin, 26 ans, rattacheur, rue d'Estaing, 3, et Adèle Fennequin, 19 ans, rattacheuse, rue Dampierre, cour Joseville, 13.

Henri Rozet, 19 ans, tailleur d'habits, à Lyon-Gentille, et Marie Lecoeur, 23 ans, repasseuse, boulevard Gambetta, 23. — Henri Piat, 23 ans, cordonnier, rue de l'Epeule, cour Piat, 1, et Marie Deroubaix, 20 ans, bobineuse, rue de l'Epeule, cour Piat, 2. — Pierre Sobrie, chauffeur, rue Dronet, 42, et Marie Lebeuvre, 20 ans, soigneuse, rue Dronet. — Joseph Vinninquet, 25 ans, rattacheur, rue Ma Campagne, et Christine Vinck, 24 ans, peigneuse, rue Ma Campagne, 108.

WASQUEHAL
Une séance orageuse
AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni hier dimanche.

La séance est ouverte à 11 h. 45. Tous les conseillers sont présents. M. Jules Delbecq est nommé secrétaire ; il donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté.

Après un premier incident entre M. Lucq et M. le Maire, au sujet de la convocation tardive, on aborde l'ordre du jour.

Pompiers de Tourcoing. — 50 francs sont votés à titre d'indemnité.

Cours de soirée. — M. Carlier lit une lettre de M. Tétin demandant une petite subvention pour le professeur de musique étrangère à la commune. Malgré les protestations de M. Duhem et de M. Libbrecht disant qu'il y a de bons musiciens pour faire ce service à Wasquehal, la subvention est votée par 12 voix contre 8. M. Damez fait remarquer que le rôle des commissaires devient illusoire.

Demande du receveur municipal. — Le receveur municipal demande une augmentation de 40 fr. de son traitement. M. Damez s'y oppose absolument. Il juge que le traitement du receveur est déjà très élevé.

Compte administratif. — M. Damez. — A nom de la minorité et des habitants de Wasquehal, j'ai le devoir de faire remarquer à l'administration, qu'elle a excédé ses pouvoirs.

Il a été voté par la majorité une somme de 1400 fr. pour la cuisine populaire dont les débuts datent du 3 janvier 1902, et l'administration s'est permis de faire les marchés (fournitures diverses) en 1902 comme si ces fournitures avaient été faites en 1901 et que dans ce cas il était juste de les imputer sur le dit exercice, mais pour les fournitures faites en 1902 elles devaient en toute justice être imputées sur cet exercice.

Voyant dans cet ordonnancement un injustifiable un abus de pouvoir, je demande et réclame d'office, la vérification des marchés et mémoires. De plus j'ai l'honneur d'informer l'administration municipale que la personne de son chef, M. le Maire, qu'une plainte sera déposée à ce sujet 1° à la préfecture ; 2° à la Trésorerie générale ; 3° à la Cour des Comptes à Paris dont relève la commune de Wasquehal pour la surveillance et la vérification.

M. Barbieux prend à partie M. Damez et se laisse aller à des questions personnelles.

Différentes discussions ont lieu entre les conseillers au sujet de divers crédits proposés. On entend M. Dunand, conseiller socialiste, qui blasphème.

Budget additionnel. — Malgré les protestations de M. Picavet qui lit une lettre motivée, on vote 300 fr. d'indemnité à M. Lejeune, maire, pour le dérangement que lui occasionne l'administration de la commune. La majorité applaudit à tout rompre.

M. Duhem fait observer à M. Lejeune que c'est un scandale. Jamais un magistrat de la commune ne s'est fait payer. S'il n'était pas partisan de l'indemnité il ne devait pas l'accepter. M. Lejeune a bout d'arguments se met à blasphémer.

M. Ameye fait observer que jamais le premier magistrat de la commune n'a blasphémé dans la Mairie.

M. Lucq propose de voter plutôt les 300 fr. pour M. Picavet, adjoint, qui est plus souvent à la Mairie que M. Lejeune. M. Picavet insulte la minorité qui propose de conduire M. Picavet à Armentières.

La minorité demande qu'on fasse sortir le commissaire qui a demandé l'intervention du maire.

M. Damez lit une lettre concernant les marchés de Wasquehal.

M. le Maire pourrait-il me dire combien il y a de marchés à Wasquehal.

M. le Maire répond qu'il n'en connaît qu'un.

M. Damez lui prouve adroitement qu'il y en a deux ; un sur la place de l'église et le second a lieu tous les samedis place de la Gare, près du café Doutreligne, et nommé marché aux bêtes.

M. Damez continue : Si M. le Maire voulait, comme il en a eu la prétention, faire observer son arrêté arrêté en ce qui concerne la libre circulation des rues et places, il saurait par ses agents ou par lui-même qu'il y a un nouveau marché.

Dans l'intérêt des contribuables je demande que lors du projet d'établissement du cahier des charges sur droits de places sur foires, marchés, etc., on y indique le droit de place par « bête ». Hier samedi il y avait environ 30 bêtes.

La minorité demande que l'administration s'assure s'il n'y a pas d'impôts à recouvrer par la vente de certains marchands qui viennent s'installer sur les places et rues.

Avis favorable est donné pour deux sous tiens de famille.

La séance se termine à 1 h. 15.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues au Courrier-Rue

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort du R. P. Justin Orset, fils de M. Comet-Ruffelet, de Tourcoing, décédé samedi en la maison d'études du R. P. Rédemptoristes, à Thury (Oise).

Ce jeune religieux qui donnait les plus belles espérances, avait reçu l'Onction sacerdotale il y a quinze jours seulement et malgré la maladie dont il souffrait depuis quelques semaines il eut le grand bonheur de dire plusieurs fois la sainte Messe.

Dieu, dont il nous faut adorer les impénétrables desseins, s'est contenté de ces prémices de sa piété et il a voulu récompenser aussitôt l'ardent désir qui le portait à l'apostolat des âmes.

A la famille désolée, à ses frères en religion, nous offrons nos affectueuses condoléances et nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

La promenade flamande organisée pour hier dimanche, par les Anciens soldats coloniaux, au profit des sinistrés de la Martinique a eu tout le succès qu'en avaient attendu les initiateurs de cette fête charitable.

Dès deux heures les groupes nombreux que nous avons énumérés dans un précédent numéro de ce journal se massent place de la République. Il y a de la variété, du coloris, du pittoresque et de l'entrain. Le temps est orageux, la chaleur accablante. Mais malgré cela, l'animation en ville est considérable.

Les drapeaux tricolores arborés aux fenêtres sur le passage du cortège sont nombreux.

Les quêteurs se trémoussent pour recevoir les oboles des passants ; il y a entre eux une émulation extraordinaire.

Nous ne ferons qu'une réserve sur l'organisation de cette fête, c'est qu'elle manquait un peu de musique, chose anormale dans une ville où il y a tant et de si bonnes sociétés musicales interventionnées.

Quoi qu'il en soit la Promenade Flamande a mis de la vie et de la gaieté dans notre cité extraordinairement si calme et d'un aspect si monotone. Elle a dû, en outre, procurer une assez belle recette en faveur des sinistrés de la Martinique.

La fête annuelle des Anciens Elèves des Frères a été célébrée hier dimanche avec beaucoup de solennité. Elle a commencé, comme toute fête chrétienne, par l'assistance à la messe, célébrée à onze heures, dans la chapelle des Frères de la place Leverrier, par M. l'abbé Bailleul, aumônier de l'Association.

Pendant la cérémonie toute l'assistance a chanté le *Credo*, puis M. Paul Deldyck, ténor solo des *Crich-Sticks*, a donné, de sa voix si appréciée, un *O salutaris*, et M. Emile Honoré, dont la modestie égale le talent, a interprété un *Inviolata* de Pauseron. M. Camus, l'organiste éminent de Notre-Dame accompagnait ces divers chants.

Après la messe, un *De Profundis* pour le repos des âmes des membres défunts de l'Association a été psalmodié.

La réunion générale annuelle, qui s'est tenue à l'issue de la messe, a été marquée par la réélection de MM. Bestème-Mullier, comme président ; Amand Leman, comme vice-président ; Henri Leclercq, comme trésorier ; Paul Gadenne, comme secrétaire.

Les comptes-rendus financier, statistique et moral de l'Association ont ensuite été approuvés par l'unanimité des membres présents.

Le produit de la quête qui, les années précédentes s'était fait au profit de l'œuvre des écoles catholiques, a été cette année versé entre les mains du Ch. Frère Flour, qui le fera parvenir aux sinistrés de la Martinique.

— A six heures, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres, 81, rue des Urselines, un banquet a réuni la plupart des membres de l'Association.

M. Bestème-Mullier présidait ayant à ses côtés les Chers Frères Flour et Etienne, ainsi que les membres de la Commission et les directeurs des Ecoles libres de la ville.

Au dessert M. Bestème-Mullier a porté la santé du Cher Frère Flour à qui il a adressé tout l'Institut des Frères.

Aux Frères, a-t-il ajouté, nous avons voué une reconnaissance, un attachement, un respect que nous saurons leur témoigner en toutes circonstances.

Après avoir présenté à l'assemblée les regrets de M. le doyen Van Bockstael de ne pouvoir assister à la fête, M. le Président a eu un mot aimable pour la presse catholique et pour ses anciens condisciples.

Le Cher Frère Flour prend la parole après M. Bestème.

Il donne un pieux souvenir aux associés défunts Mgr Lebrun, le Frère Eugius, le peintre Archange Bodin que Dieu a rappelés à lui dans le courant de l'année, ainsi qu'à M. Scalabre-Delcourt dont la mémoire vivra toujours au cœur des Anciens Elèves.

Il accorde ensuite le prix du prosélytisme à M. Calliens qui a amené le plus de nouveaux adhérents à l'Association et il termine par le lancement de M. Bestème en faveur duquel il demande un vivat qui est chanté avec un admirable entrain.

---

voie, ou de ses gens. Jamais le maire de Luvigny n'avait vu d'un bon œil l'estime et le respect dont on entourait M. le curé.

Il ne lui pardonnait ni sa science, ni sa charité, ni sa liaison d'amitié avec le vieux comte, liaison dont il s'était servi pour exciter les jalousies, surtout le caractère sacré dont il était revêtu.

Milvoie, paysan retord et rusé, se faisait gloire d'appartenir à l'une des loges franc-maçonniques.

Le mystère dont la secte à laquelle il était affilié entourait ses rites, l'environnait lui-même, dans ce pays perdu, d'une sorte de curiosité qui ne lui déplaisait pas trop.

On s'occupait de sa personne. Il se posait comme un fort, un novateur qui échappe à la moutonnerie commune.

Ou le prétendait républicain et anti-clérical, cette dernière qualité allait de soi, étant donnée son affiliation.

Mais était-il ceci ou cela ? on n'eût pu dire ! Milvoie était avant tout :

Un homme sphynx !

Or, que Dieu vous fasse la grâce de rencontrer dix loups enragés, mais qu'il vous préserve de l'homme-sphynx.

Il ne se jettera pas sur vous gueule ouverte.

Il n'ouvrira pas vos entrailles, et ne boira pas votre sang d'un seul coup.

Il le suçera goutte à goutte, votre sang, et mordillera lentement votre chair.

Plus dangereux, à lui seul, que tous les fauves et que tous les reptiles, on ne sait auquel de ces monstres on a affaire quand, devant soi, on trouve l'homme sphynx.

Le lion et le tigre ont les dents et le griffe, le serpent a le venin, la guêpe a le dard.

On est prévenu.

L'homme sphynx a deux visages, dont l'un dit exactement le contraire de ce que l'autre laisse sous-entendre.

Il a l'arrière-pensée et l'arrière-sourire, qui font tout entrevoir, tout supposer.

Où ? comment vous frappera-t-il ?... On ne sait !

Fait de circonspection et de fourberie diabolique, il n'avance jamais sans regarder s'il peut reculer.

Au repos, la physionomie de M. Milvoie affectait un air doucereusement niais.

Dès qu'il parlait, sa bouche, aux lèvres minces ; ses joues, aux pommettes saillantes, ses petits yeux clignotants, toute sa personne, de ses pieds plats à ses cheveux, d'un blond fadasse, devenait une réticence.

Ces discours étranges, les paroles de M. Milvoie, colportées jusqu'au presbytère, avaient jeté dans l'âme de Marianne et de Susannah une épouvante, encore exaspérée par l'âpre voix de la tempête, la plainte lugubre du Lamel, et l'absence prolongée de l'abbé Baroth.

Le retour du prêtre, accompagné du docteur, l'étrange lettre de Mme Denis, venaient de porter cette épouvante à leur comble.

— Que se passait-il se demandait Marianne terrifiée, tandis que Susannah courait s'interposer entre son